

Catégorie : A

Fonction : Directeur-riche d'Établissements Médico-Sociaux (LAM à 70% - LHSS à 30%)

Cadre d'emploi : Attachés / Assistants socio-éducatifs / Conseillers socio-éducatifs

Quotité du poste : 100 %

Date limite de dépôt des candidatures : 29 mars 2019

CONTEXTE :

Le CCAS de Grenoble porte et anime la politique sociale de la Ville, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires de l'action sociale. Il anime une action de prévention et de développement social. Il est engagé dans l'accueil et l'accompagnement de la vulnérabilité, de la précarité et de la santé.

Dans ce cadre, le CCAS gère depuis 2010, un service de Lits Halte Soins Santé (LHSS) de 9 places, dédié à la prise en charge médico-sociale temporaire de personnes, sans domicile, dans tout type de situation administrative, dont l'état de santé, sans nécessiter une hospitalisation, n'est pas compatible avec une vie à la rue.

Face aux besoins du territoire remontés, dans le cadre de l'élaboration du Plan municipal de santé en 2015, par de nombreux-euses acteur-riche-s des champs sanitaires et de l'hébergement, une démarche partenariale de réflexion regroupant le CCAS, la Ville de Grenoble, le Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes (CHUGA), le Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI), la Plateforme de Santé de la Maison des Réseaux de Santé de l'Isère (MRSI) et les associations Relais Ozanam, l'Oiseau Bleu, le Centre de Soins Infirmiers Abbé Grégoire et l'AREPI, a été engagée. Elle a débouché sur le montage d'un projet d'ouverture d'une nouvelle structure médico-sociale de Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) gérée par le CCAS de Grenoble, projet validé et autorisé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes en octobre 2018.

Cette structure LAM, d'une capacité de 20 places, accueillera, à partir de septembre 2019, sans limitation de la durée de séjour, des personnes majeures, sans domicile, dans tout type de situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques.

Les missions principales de ces structures sont **d'apporter un accompagnement social et médical global et personnalisé aux patient-e-s :**

- ✓ Soins médicaux et paramédicaux ;
- ✓ Education à la santé et à l'éducation thérapeutique ;
- ✓ Aide à la vie quotidienne ;
- ✓ Accompagnement social et à l'accès aux droits ;
- ✓ Aide à l'élaboration d'un projet de vie et à sa mise en œuvre.

La structure s'appuiera sur une équipe pluridisciplinaire associant des métiers du social, du médical et du médico-social (LAM : 21 ETP, LHSS : 4,5 ETP).

Les LHSS sont implantés au sein du site des deux Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) gérés par le CCAS, 12 rue Henri Tarze à Grenoble. Les LAM seront installés temporairement (jusqu'en 2022) au sein de la Résidence Autonomie Le Lac, 109 galerie de l'Arlequin à Grenoble.

Afin de participer et accompagner la création de cette nouvelle structure LAM et de faire vivre et se développer les 2 structures LAM et LHSS, **le CCAS de Grenoble recherche un-e Directeur-riche des structures LAM et LHSS.**

Vous êtes co-responsable de la stratégie, du développement et de l'action des établissements (LAM et LHSS), vous managez le personnel, coordonnez l'accompagnement médico-social global des patient-e-s et gérez les aspects administratifs et budgétaires des structures. Vous souhaitez vous impliquer dans ce nouveau projet novateur et participer à son développement.

FINALITES :

Dans le cadre des orientations fixées par le plan stratégique et le projet d'administration du CCAS, en cohérence avec les axes de sa politique ressources humaines et sous la responsabilité du/de la directeur-trice délégué-e de la Direction d'Action Sociale concernée, vous aurez à :

- » Gérer, organiser et coordonner les 2 établissements dans un souci de qualité et d'efficacité ;
- » Garantir un accompagnement sanitaire et social adapté à chaque patient-e accueilli-e ;
- » Garantir la sécurité des patient-e-s ainsi que la qualité de leur prise en charge ;
- » Garantir le respect du cadre d'accueil et d'équité de traitement défini par le cahier des charges en lien avec les partenaires ;
- » Accompagner, piloter, animer une équipe pluridisciplinaire ;

» Animer et développer un réseau partenarial.

A noter qu'au vu de l'implantation des structures sur des sites hébergeurs, le-la directeur-riche de ces structures n'aura pas en charge la gestion et la sécurité des bâtiments.

ACTIVITES :

» Co-élaboration et pilotage du projet d'établissement des structures LAM et LHSS

- Participer à l'écriture du projet d'établissement (adapté aux orientations de la structure, cadre légal, public accueilli, territoire, moyens humains, techniques et financier), le conduire, l'animer en lien et auprès des équipes et veiller à son évolution/adaptation.
- Impulser et porter une identité de structure.
- Mettre en œuvre les décisions stratégiques et le plan d'actions défini dans le cadre du projet d'établissement.
- Animer la commission d'admission partenariale, présenter les demandes d'entrées et suivre les processus d'accueil, d'attente et de refus.
- Organiser les conditions d'accompagnement des personnes accueillies au sein de sites partagés (LAM positionnés au sein de la résidence autonomie Le Lac et LHSS positionnés sur le site du CAI et CHRS Henri Tarze).
- Piloter l'élaboration et la mise en œuvre des projets de soins et de vie des patient-e-s, organiser et accompagner, en lien avec l'équipe, les parcours de vie des patient-e-s.
- Veiller à la qualité des prestations (accueil, logistique, soin, accompagnement social et vie quotidienne) et au respect des droits de la personne.
- Mettre en œuvre et faire respecter les mesures d'hygiène et de sécurité.
- Faire de ces établissements des lieux de vie animés et collectifs.

» Animation et pilotage de l'équipe pluridisciplinaire

- Animer et coordonner, en lien étroit avec l'IDEC, l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.
- Veiller, en lien avec sa hiérarchie et la DRH, au bon déroulement des procédures RH : management de proximité, recrutement, mobilité, remplacement, développement des compétences.
- Assurer, en lien avec la DRH, la continuité de présence et de service (24h/24 pour les LAM).
- Avoir un regard particulier sur la qualité de vie au travail.
- Coordonner la communication et les échanges entre les différent-e-s acteur-ric-e-s internes (réunion d'équipe, groupe de travail, transmission d'information, etc.) et externes (dont liens avec les directeur-ric-e-s des établissements hébergeurs).
- Etre garant-e de l'accueil de stagiaires au sein de la structure et du bon déroulé des stages.

» Gestion matérielle et technique des établissements et gestion des enveloppes budgétaires déléguées

- Co-élaborer le budget prévisionnel des établissements et assurer la gestion budgétaire des lignes déléguées et le suivi du budget.
- Définir les besoins en matériel et équipement et co-gérer, avec le secrétariat et l'IDEC, le matériel de la structure (matériel médical, fourniture, etc.).
- Définir les investissements prioritaires.

» Participation à la transversalité interne, au partenariat de proximité et au groupe de travail partenarial d'orientation (GTPO)

- Participer activement, en lien avec sa hiérarchie, aux démarches de coordination et de transversalité au sein du pôle auquel sont rattachés les LAM et les LHSS.
- Assurer la représentation de l'établissement au sein des réseaux existants du champ de la santé/précarité, du GTPO et auprès d'autres partenaires.
- Initier, développer et entretenir, en lien avec sa hiérarchie, les relations de collaboration et de coopération avec les partenaires extérieurs avec une attention particulière aux parcours de vie des patient-e-s.
- Développer le réseau pour contribuer au bon maillage sanitaire, social et médico-social du territoire.
- Mener des actions en faveur de la visibilité de l'établissement.
- Participer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques territoriales sanitaire et sociale.

» Suivi et évaluation des activités

- Etablir et suivre les tableaux de bord.
- Réaliser le bilan annuel d'activité.
- Animer et/ou contribuer aux démarches d'amélioration continue et d'évaluation.

PROFIL :

» Vous avez une connaissance des politiques sanitaires et sociales, des dispositions de la loi du 2 janvier 2002, des dispositifs médico-sociaux et de la réglementation du champ couvert par l'établissement ;

- » Vous avez une connaissance des besoins des publics en situation de précarité avec problématique de santé ;
- » Vous avez des connaissances en management d'équipe pluridisciplinaire, êtes attiré-e par les méthodes collaboratives et envisagez le-la manager-euse comme un-e facilitateur-riche se positionnant en support des équipes ;
- » Vous avez une bonne maîtrise de la conduite de projet et la capacité à suivre les évolutions du secteur médico-social ;
- » Vous avez une bonne aptitude à développer et entretenir les partenariats et à travailler en réseau ;
- » Vous êtes ouvert-e à l'innovation et aux méthodes créatives.

A l'écoute, attentif aux besoins des usager-ère-s comme de l'équipe, vous êtes capable de médiation, négociation et gestion de conflits.

APTITUDES PROFESSIONNELLES

- » Sens de l'organisation
- » Capacité d'analyse et d'anticipation
- » Capacité de décision
- » Aisance relationnelle, adaptabilité à différents interlocuteurs
- » Sens de l'éthique et de l'engagement
- » Aptitude à la communication, à la concertation
- » Qualités pédagogiques et managériale pour faire le lien et encadrer une équipe pluridisciplinaire

CONTEXTE DE TRAVAIL :

- » Poste basé physiquement à : Résidence Le Lac, 109 galerie de l'Arlequin 38100 Grenoble (70% du temps de travail) et Centre d'Accueil Intercommunal, 12 rue Henri Tarze, 38000 Grenoble (30% du temps de travail).
- » Equipement ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ;
- » Moyens mis à disposition : PC / Téléphone mobile
- » Déplacements fréquents au siège du CCAS au 28, galerie de l'Arlequin à Grenoble.

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- » Etre Titulaire du CAFDES, MASTER ou d'un diplôme équivalent de niveau I ou II (réglementaire).
- » Fournir la copie de vos diplômes et/ou, le cas échéant, de votre dernier arrêté.

Nous étudierons toutes les candidatures y compris celles des agent-e-s contractuel-le-s

Pour toute information relative à ce poste, nous vous remercions de vous adresser à Madame Marion BRUNAT-MORTIER, Directrice Déléguée Résidences autonomie et Réinsertion sociale, au 04.76.69.45.86